



## Non inscription a la medecine du travail

Par **Anne G**, le **16/09/2021** à **16:13**

Bonjour, je viens de me rendre compte que je ne suis pas inscrite à la medecine du travail alors que j'ai un contrat CDI depuis mai 2019.

Quels sont les recours possibles ? Merci

Par **P.M.**, le **16/09/2021** à **16:27**

Bonjour,

Les coordonnées du centre de Médecine du Travail doivent être affichées dans l'entreprise...

Vous ne précisez pas comment vous vous êtes aperçue de ne pas être inscrite et si vous en avez fait part à l'employeur...

S'il refuse d'organiser un rendez vous, vous pourriez vous rapprocher de l'Inspection du Travail...